



DIRECTION DES ACTIVITÉS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
105, MCGILL, 4<sup>E</sup> ÉTAGE  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Y 2E7

*Par courriel seulement*

Le 18 avril 2024

N/R : 4191-15-B098-7

Madame Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140 Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Réponse d'Environnement et Changement climatique Canada aux questions complémentaires DQ-19 soumises par la commission d'enquête portant sur le Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré**

Madame St-Gelais,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions complémentaires DQ-19 transmises à ECCC le 15 avril 2024.

**1.a La configuration 6 mentionnée correspond-elle à la configuration présentée en séance publique dans le document DA3?**

La configuration #6 cité dans la réponse d'ECCC provient du shapefile fourni par le promoteur à la Commission et qui nous a été transféré par la Commission le 20 février 2024 (par courriel).

**1.b Comment se comparent les trois catégories d'habitat (moyen, bon et très bon) retenues pour le modèle prédictif basé sur la technologie LIDAR par rapport à l'habitat optimal et sous-optimal du protocole d'inventaire du MELCCFP? Quelle concordance peut-on établir entre les deux classifications?**

La détermination des classes « optimale » et « sous-optimale » issues du protocole d'inventaire du MELCCFP est basée sur trois critères (densité, composition et structure) de l'habitat de la Grive de Bicknell provenant d'inventaire de la végétation où une seule combinaison de ces trois critères mène à la détermination de la classe « optimale », lorsque les trois critères sont jugés comme « Excellent ». La densité des tiges doit être supérieure à 15 000 tiges/ha, le peuplement doit être composé de plus de 75% de sapin baumier et le diamètre dominant des tiges doit se trouver entre 1 et 7 cm et d'une hauteur entre 2 et 12 m.

La détermination des trois catégories d'habitat (moyen, bon et très bon) provenant du modèle prédictif d'ECCC est basée sur 4 métriques (altitude, hauteur moyenne de la canopée, la couverture fractionnée

du sous-étage (métrique indirecte pour la densité de tiges) et le pourcentage de sapin baumier), lesquelles sont issues de données LiDAR. L'occurrence prédite est plus importante dans les endroits à haute altitude avec une plus grande proportion de sapins baumiers et une plus grande densité de végétation et une canopée plus basse.

À ce jour, nous n'avons pas encore évalué les occurrences prédites du modèle avec les caractéristiques de l'habitat inventoriées sur le terrain tel que réalisé par le protocole d'inventaire du MELCCFP. Toutefois, des travaux de recherche sont en cours à ce sujet.

Une analyse descriptive des résultats de l'inventaire de végétation effectué par l'initiateur (provenant du shapefile « BLXSBP\_QualiteHabitat\_buff75\_20231221.shp ») avec les occurrences prédites du modèle à l'intérieur du projet Éolien des neiges (secteur sud) permet de constater une corrélation dans la gradation des catégories entre les deux sources de résultats (Tableau 1). On peut remarquer que la proportion des habitats « optimaux » est la plus élevée pour la classe d'habitat prédit « Très bon », tandis que la proportion des habitats « sous-optimaux » est la plus élevée pour la classe d'habitat prédit « Bon » et celle des habitats « inadéquat » est la plus élevée pour la classe d'habitat prédit « Moyen ». Par ailleurs, on retrouve les habitats prédits « Très bon » seulement dans la classe « optimale ».

Tableau 1. Proportion (%) de la qualité de l'habitat provenant des inventaires de la végétation réalisés selon le protocole d'inventaire du MELCCFP en fonction des superficies totales de chacune des trois catégories d'habitat provenant du modèle prédictif trouvées à l'intérieur du projet Éolien des neiges (secteur sud).

Protocole MELCCFP	Modèle prédictif		
	Moyen	Bon	Très bon
Optimal	2,69	10,19	<b>41,34</b>
Sous-optimal	3,40	<b>6,55</b>	0,00
Inadéquat	<b>0,67</b>	0,02	0,00

Veuillez agréer, Madame St-Gelais, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis Breton,  
Gestionnaire de la section des évaluations environnementales, DAPE-Qc, ECCC

c.c. Sheldon Jordan, Directeur régional intérimaire, Service canadien de la faune (SCF-QC)  
Éric Vachon, Directeur régional, Direction des activités de protection de l'environnement, (DAPE-QC)